

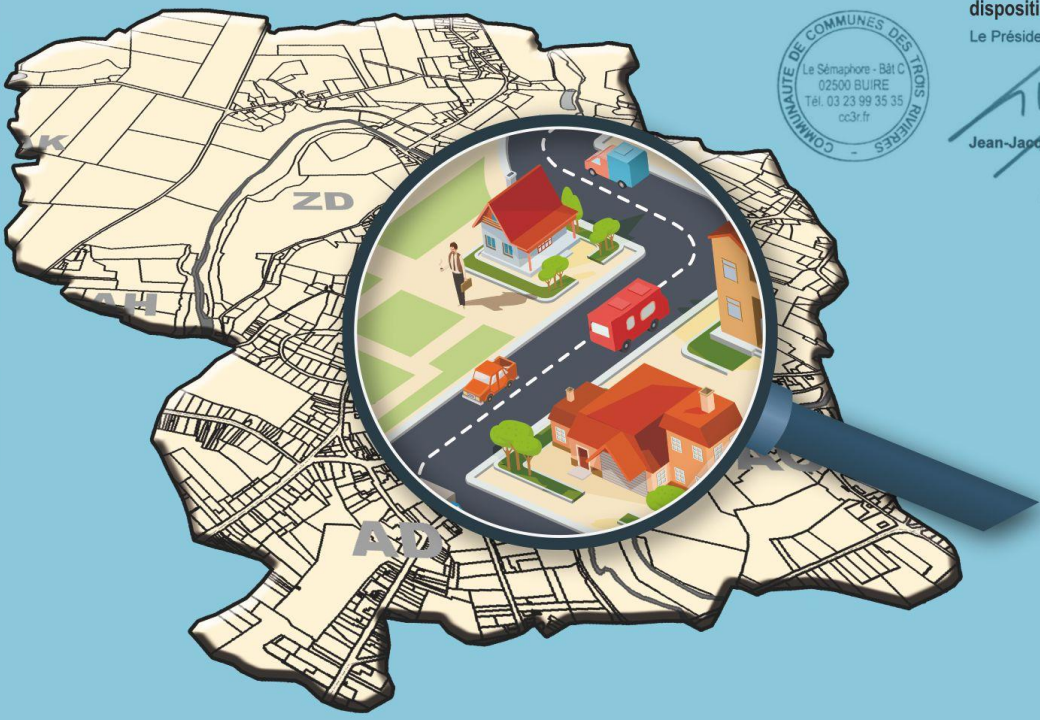
PLUi



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
des Trois Rivières

Vu pour être annexé à la délibération arrêtant les dispositions du PLUi
Le Président,


Jean-Jacques THOMAS.



► **3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**

3.3 OAP thématique Patrimoine

PLUi approuvé le 08/12/2025

Sommaire

Introduction	3
Titre 1 : Etat des lieux du patrimoine identifié sur le territoire de la CC3R	4
Titre 2 – Protection réglementaire	5
Titre 3 – Fiche d’inventaire (par commune)	6
COMMUNE D’ANY-MARTIN-RIEUX	7
COMMUNE DE AUBENTON.....	12
COMMUNE DE BEAUME	18
COMMUNE DE BESMONT	22
COMMUNE DE BUCILLY.....	26
COMMUNE DE COINGT	29
COMMUNE DE EFFRY	32
COMMUNE DE EPARCY.....	34
COMMUNE DE HIRSON	39
COMMUNE DE IVIERS	75
COMMUNE DE JEANTES.....	80
COMMUNE DE LA HERIE	83
COMMUNE DE LANDOUZY-LA-VILLE.....	86
COMMUNE DE LEUZE	95
COMMUNE DE MARTIGNY	100
COMMUNE DE MONT SAINT JEAN.....	102
COMMUNE DE MONDREPUIS	105
COMMUNE DE NEUVE MAISON	106
COMMUNE DE OHIS	118
COMMUNE DE ORIGNY-EN-THIERACHE	128
COMMUNE DE SAINT-MICHEL.....	132
COMMUNE DE WATIGNY	140
COMMUNE DE WIMY	144
Titre 4 – Fiche d’inventaire (par quartier)	149
COMMUNE DE HIRSON	150
COMMUNE DE MONDREPUIS	163

Introduction

La **Communauté de Communes des Trois Rivières (CC3R)** a pris la décision de procéder à la protection du patrimoine bâti. La présence OAP thématique Patrimoine vise à préciser les modalités de protection :

- des édifices du patrimoine vernaculaire¹ : lavoir, oratoire, calvaire, chapelle, etc.....
- des constructions typiques de l'habitat traditionnel
- des quartiers témoins du passé historique de la Thiérache

L'objet de ce document est de contribuer à la préservation de ce patrimoine, par sa restauration adaptée et sa mise en valeur, en s'appuyant sur l'article L 151-19 du code de l'urbanisme : « *identification et localisation de monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définition de prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration* ».

Les projets de travaux concernant ce patrimoine protégé au titre de l'article L151-19 doivent être compatibles avec la présente OAP et feront l'objet des modalités réglementaires décrites ci-après :



Déclaration préalable obligatoire en cas de travaux

Tous les travaux effectués sur un bâtiment ou un ensemble de bâtiments repérés dans ce document sont soumis à une obligation de déclaration préalable. Le projet de travaux doit être conçu en évitant toute dénaturation des caractéristiques de l'édifice considéré.



Permis de démolition obligatoire, le cas échéant

En application de l'Article R 421-28 du code de l'urbanisme doivent être précédés d'un permis de démolir les projets de travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction identifiée comme devant être protégée dans cette Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

En cas d'établissement d'un permis de démolir, il devra être justifié par le porteur de projet la nécessité de la démarche et l'impossibilité de préserver l'édifice.

¹ le patrimoine vernaculaire désigne **les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, non-dominante, celle de l'histoire du quotidien et des pratiques.**

TITRE 1 : ETAT DES LIEUX DU PATRIMOINE IDENTIFIE SUR LE TERRITOIRE DE LA CC3R

Type d'édifice	AnyMartin	Aubenton	Beaumé	Besmont	Bucilly	Coingt	Effry	Eparcy	Hirson	Iviers	Jeantes	LaHérie	Landouzy	Leuze	Martigny	Mondrepuis	MontStJean	NeuveMaison	Ohis	Origny En Thiérache	SaintMichel	Watigny	Wimy
Local pompe à incendie	1																						
Calvaire	1		1			1		1		1		1	3		2		1	1				1	
Chapelle	1							1						1				3	2		3		
Eglise													1	1				1					
Lavoir	1	1	1	1	2	1				3	1	1	3	1			1	2	1	1	1	2	1
Mausolée																					1		
Manoir et château		1	1																				
Moulin et passerelle		1						1						1				1	1				
Nécropole							1																
Presbytère																		1					
Oratoire	1										1								4	2	1		3
Pigeonnier				1																			
Porche																		1					
Poste de douane																					1		
Stèle			1																				
Temple													1										
Tour		2																					
Habitat traditionnel									29									3					
Autres								1(mairie école)	1 ancienne gare 1 ancien hôtel 1 bâtiment industriel 1 enseigne 1 ancien hospice							1 pavillon de style ArtDéco			1 (salle polyvalente)				

TITRE 2 – PROTECTION REGLEMENTAIRE

Au plan de zonage du PLUi les éléments du patrimoine protégés sont identifiés de la manière suivante :

	Pour les édifices vernaculaires et les constructions ponctuelles
	Pour les quartiers identifiés

Protection réglementaire des édifices inventoriés et des quartiers identifiés :

Il est rappelé que conformément à l'Article L 151-19 du Code de l'Urbanisme, pour chacun des éléments identifiés et localisés :

- Tous travaux sont soumis à une déclaration préalable. Ils doivent être conçus en évitant toute dénaturation des caractéristiques conférant leur intérêt.
- Par ailleurs, en application de l'Article R 421-28 du Code de l'Urbanisme doivent être précédés d'un permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction identifiée dans cet inventaire.

Il est indiqué dans l'Article 13 du règlement du PLUi pour chacune des zones concernées que :
Pour ces constructions et quartiers identifiés, sont applicables les prescriptions suivantes :

- ✓ Les travaux d'aménagement, de restauration ou d'extension effectués sur tout ou partie d'un élément de patrimoine bâti à protéger sont autorisés, à condition qu'ils permettent la préservation et la mise en valeur des dispositions d'origine du bâtiment à sa construction (proportions, formes, volumétries, matériaux), ou leur retour en cas de dégradations déjà réalisées antérieurement. On insistera notamment sur la préservation et la restauration de tous les éléments de décor et de modénatures de façade.
- ✓ Tous les travaux sont conçus en évitant la dénaturation des caractéristiques architecturales, esthétiques ou historiques conférant l'intérêt desdites constructions et en respectant les matériaux traditionnels utilisés (pierre de taille, moellon, brique, bois, etc...).

TITRE 3 – FICHE D'INVENTAIRE (PAR COMMUNE)

Chaque édifice protégé est localisé et identifié dans une fiche individuelle. Ces fiches permettent de situer et d'apporter des informations pour chaque édifice.

COMMUNE D'ANY-MARTIN-RIEUX

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Any-Martin-Rieux



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Any-Martin-Rieux

ANY MARTIN RIEUX		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Oratoire	Hameau de Bellevue en bordure de la RD5
Description de l'édifice	Oratoire en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

ANY MARTIN RIEUX		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Local de la pompe à incendie	Rue de l'Eglise
Description de l'édifice	Petit bâtiment en brique couvert d'un toit en ardoise à pans	
Enjeu de préservation		
Cet édifice était destiné à remiser la pompe à incendie du village.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

ANY MARTIN RIEUX		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Lavoir	Rue du Moulin (parcelle n°45)
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

ANY MARTIN RIEUX		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Oratoire	Rue de la Halle
Description de l'édifice	Oratoire en pierre surmonté d'un calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE AUBENTON

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Aubenton



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Aubenton

AUBENTON		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	passerelle du Moulin	Rue de Leuze (parcelle
Description de l'édifice	Passerelle de l'ancien moulin de Buirefontaine surplombant le Thon	
Enjeu de préservation		
Evoque les anciennes sources d'énergie renouvelables utilisant la force motrice de l'eau		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

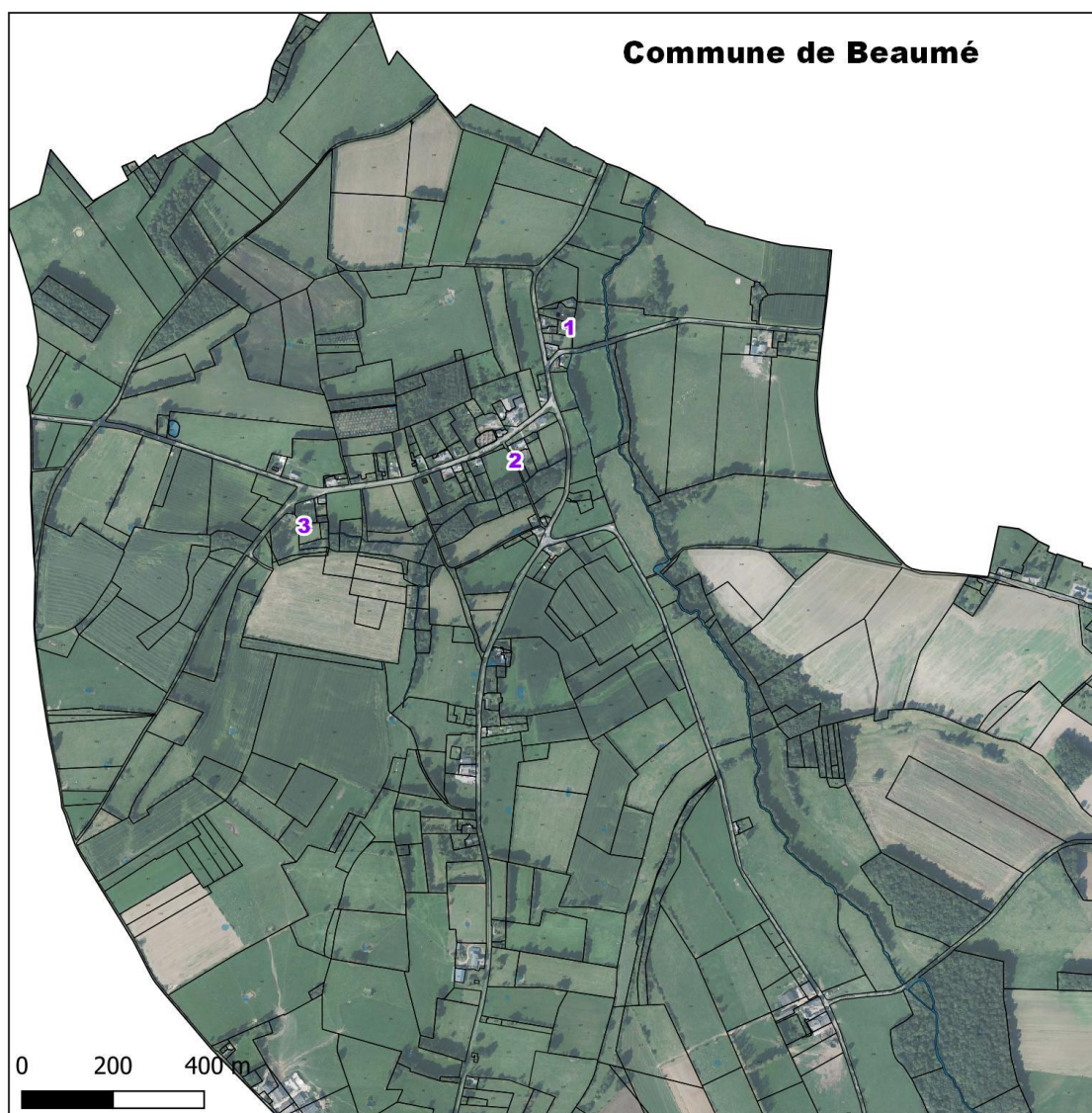
AUBENTON		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	lavoir	Rue de Leuze
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

AUBENTON		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Manoir	Rue du coq Vert (parcelle n°592)
Description de l'édifice	Manoir datant du 17ème siècle Le bâtiment principal est construit en briques avec un solin en pierre calcaire moyen appareil, l'aile en retour est en briques également comme le mur de clôture de la propriété qui est partiellement rempli de pierre de taille calcaire. Le portail attenant au logis est en pierre calcaire à bossage.	
Enjeu de préservation		
Le manoir occupe l'emplacement d'un logis médiéval dont ne subsistent que des caves du XIIIe siècle, vraisemblablement à usage de souterrain-refuge, remaniées au XVIe siècle. Cette demeure témoigne du passé historique de la commune de Aubenton.		
Demeure remarquable		

AUBENTON		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Tour de Chimay	Ruelle de la Tour (parcelle n°504)
Description de l'édifice	Tour en brique de forme circulaire datant du XIVe siècle, entièrement rénovée, s'étendant sur deux étages et offrant une superficie de 57 m².	
Enjeu de préservation		
Tour témoin des anciennes fortifications de la commune de Aubenton. Cet édifice témoigne du passé historique de la commune de Aubenton.		
Bâti remarquable		

AUBENTON		
N° de référence	Typologie	Adresse
5	Tour Daniël	Ruelle de la Digue (parcelle n°233)
Description de l'édifice	Tour en brique de forme circulaire datant du XIVe siècle.	
Enjeu de préservation		
Tour témoin des anciennes fortifications de la commune de Aubenton. Cet édifice témoigne du passé historique de la commune de Aubenton.		
Bâti remarquable		

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Beaumé



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Beaumé

BEAUME		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Pavillon de l'ancien château	Rue du Château (parcelle n°105)
Description de l'édifice	Les vestiges du pavillon d'entrée sont en brique, avec un décor de brique vernissée ou émaillée dessinant des motifs géométriques. Comportant un sous-sol voûté en brique, le pavillon central à étage carré et étage de comble, possède un escalier tournant en charpente. Il comportait un porche, aujourd'hui muré, qui donnait accès à un pont-levis, aujourd'hui disparu.	
Enjeu de préservation		
Cette demeure témoigne du passé historique de la commune de Beaumé		
Demeure remarquable		

BEAUME		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Calvaire	Rue de l'église (parcelle n°339)
Description de l'édifice	Calvaire communal	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

BEAUME		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Lavoir	Chemin de la Riflette
Description de l'édifice	Lavoir communal en bois restauré	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE BESMONT

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Besmont



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Besmont

BESMONT		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Pigeonnier	Lieu-dit la Cense (parcelle n°277)
Description de l'édifice	Pigeonnier en ardoise surmonté d'une girouette décorative	
Enjeu de préservation		
Liés à l'origine à la culture céréalière, les pigeonniers, autrefois « colombiers », furent à usages multiples en Thiérache		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

BESMONT		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Stèle Emile Fontaine	Route départementale n°37
Description de l'édifice	Mémorial	
Enjeu de préservation		
Mémorial à la mémoire de Emile Fontaine résistant		
Enjeu historique		

BESMONT		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Lavoir	Lieu-dit le Bourrelier (parcelle n°112)
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		

Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.

COMMUNE DE BUCILLY

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Bucilly



BUCILLY		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Lavoir	Rue du Chêne Bourdon
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

BUCILLY		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Rue de Verdun (parcelle n°70)
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE COINGT

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Coingt

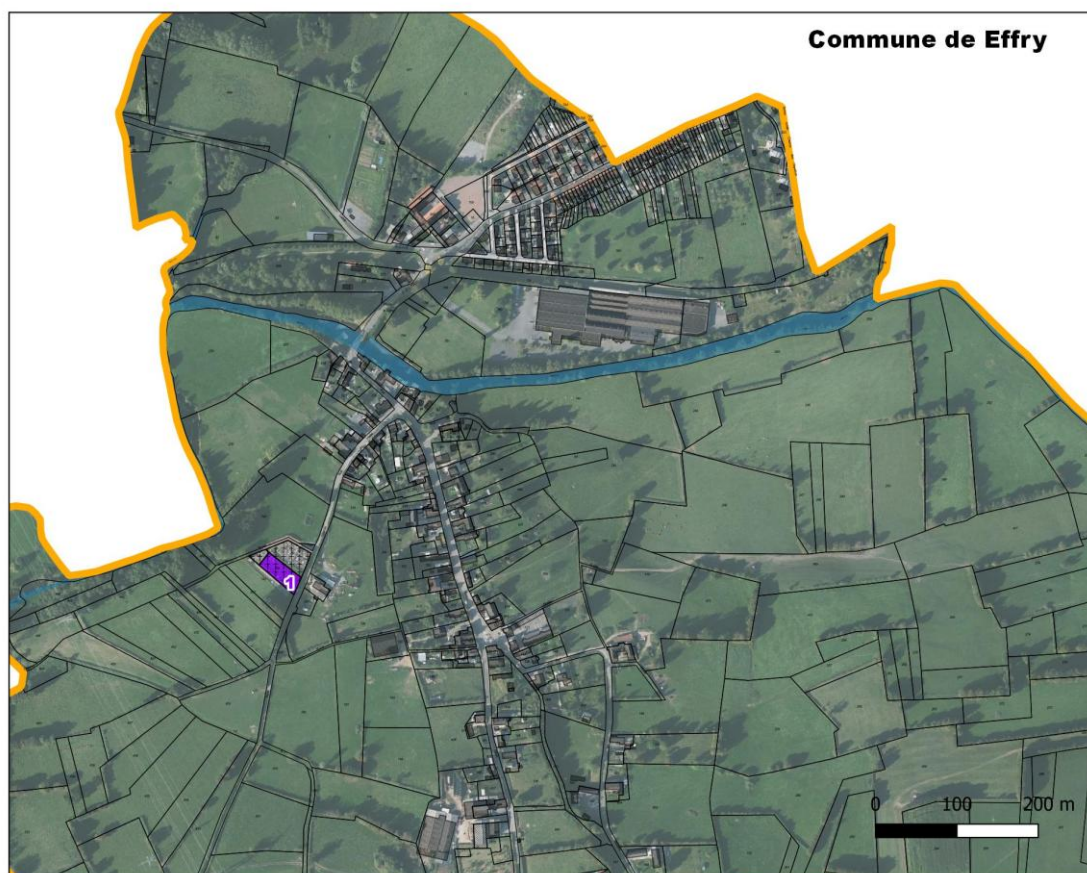


COINGT		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Calvaire	Voie communale n°5
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COINGT		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Rue Grande
Description de l'édifice	Lavoir communal en bois et brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE EFFRY

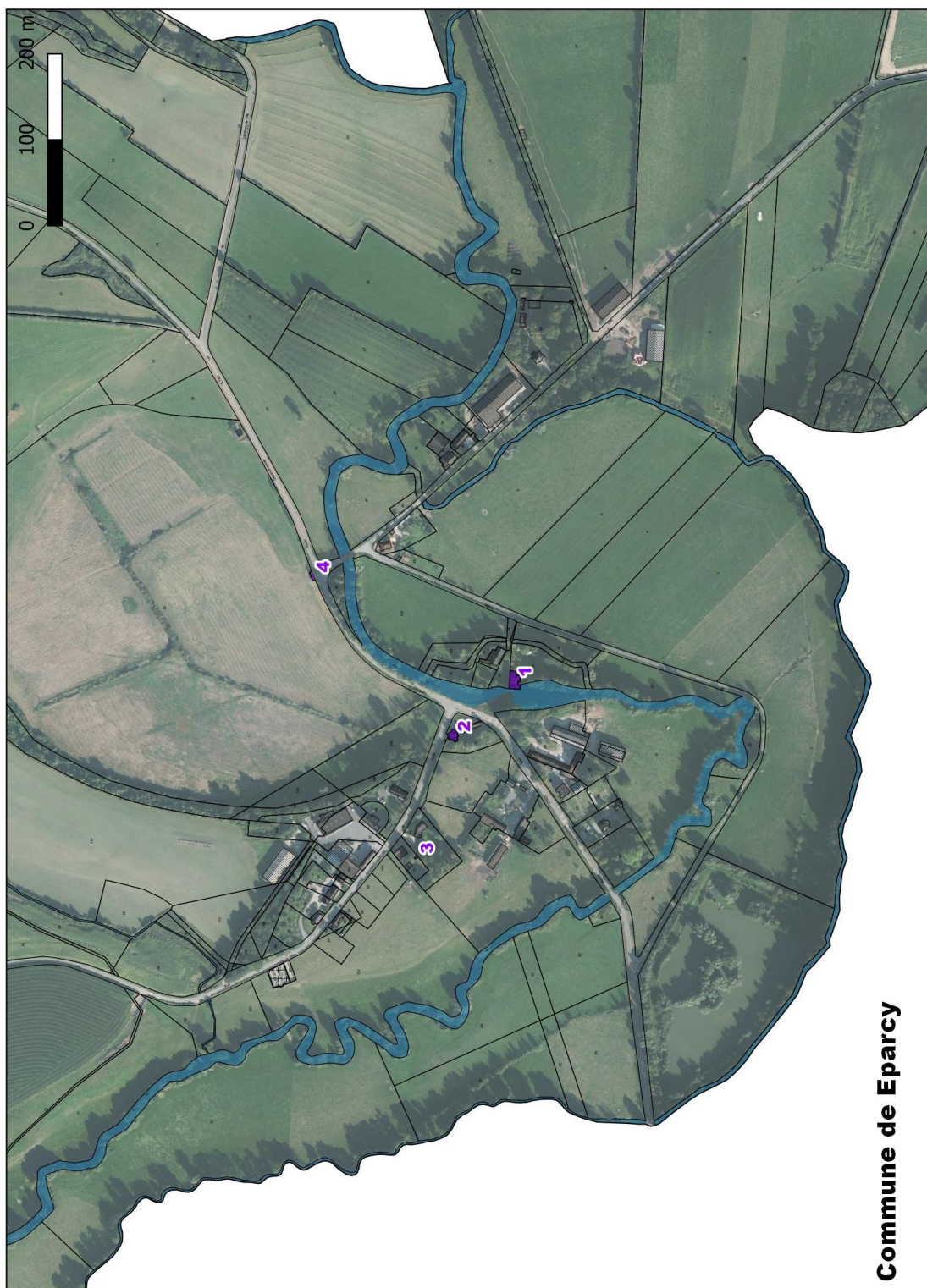
Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Effry



EFFRY		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Nécropole	Rue verte
Description de l'édifice	Nécropole nationale de Effry	
Enjeu de préservation		
En 1917, à Effry, les Allemands choisissent une usine (locaux de l'usine Briffault) pour y installer un lazaret (hôpital de campagne) afin d'y concentrer les malades civils et militaires : déportés français et belges, russes, roumains et bataillons de travailleurs prisonniers de guerre. La nécropole nationale d'Effry regroupe les corps de ce <i>lazarett</i>.		
Enjeu historique ; témoignage de la 1 ^{ère} guerre mondiale		

COMMUNE DE EPARCY

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Eparcy



**Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Eparcy**

EPARCY		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Moulin	Rue de Landouzy (parcelle n°36)
Description de l'édifice	Le moulin a été créé par les moines de l'abbaye de Foigny au 11e siècle, l'état actuel date de 1705. Il servait à moudre de la farine et en 1905 il a été équipé d'une dynamo. le dernier meunier m. Noé est décédé en 1962. La dernière fonction du moulin fut de produire de l'électricité en autoconsommation jusqu'en 1965 . L'armée Allemande a utilisé le moulin durant les guerres de 14-18 et 40-45 pour leurs besoins de farine et éclairer un carrefour stratégique sur la commune.	
Enjeu de préservation		
Evoque les anciennes sources d'énergie renouvelables utilisant la force motrice de l'eau		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

EPARCY		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Eglise	Rue de la Hérie (parcelle n°22)
Description de l'édifice	Eglise Saint-Martin en pierre et parement en brique surmontée d'un toit en ardoise	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

EPARCY		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Ancienne mairie école	5 rue de la Hérie
Description de l'édifice	Maison de maître Ces bâtis symétriques, de plan centré, sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie libérant un espace pouvant servir de jardinet. Ils peuvent être sur un ou deux niveaux mais toujours avec un ordonnancement régulier.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Eparcy.		

EPARCY		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Calvaire	Route départementale n° 742
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE HIRSON

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Hirson

Commune de Hirson

0 200 400 m



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLU de la CC3R sur la commune de Hirson

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Ancienne Gare	1 rue François Mitterrand (parcelle n°73)
Description de l'édifice	Ancienne gare de Hirson en parement pierre aujourd'hui réhabilitée en logement.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Ancienne Gare	113 rue d'Alsace (parcelle n°411)
Description de l'édifice	Maison de maître Ancienne hôtel de la gare de Hirson présentant un bâti symétrique de plan centré implanté perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie libérant un espace pouvant servir de jardin. Toiture à 2 pans en ardoise et façade d'origine en brique avec des détails architecturaux.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Maison	52B rue d'Alsace (parcelle n°276)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Maison	40 rue d'Alsace (parcelle n°241)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
5	Maison	27 rue d'Alsace (parcelle n°226)
Description de l'édifice	Maison de ville. Ces typologies du bâti sont implantées en front de rue et s'ouvrent directement sur la rue. Ils sont le plus souvent sur deux niveaux et sont principalement des constructions mitoyennes. Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements en pierre de calcaire. Les toitures à croupes ou à pignons sont couvertes en ardoise et les faîtages en tuiles vernissées.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
6	Maison	rue du Général Debeney (parcelles n°56 à 66)
		
Description de l'édifice	Maison ouvrière.	
	Ces bâtis à un ou deux niveaux sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle sans recul par rapport à la voie. La plupart du temps ces constructions sont mitoyennes ou jumelées.	
	Les structures sont principalement en brique avec des ornements d'appareillage sur les bandeaux, les corniches, ainsi qu'aux piédroits des baies. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes.	
Enjeu de préservation		
Bâti témoin du passé de Hirson		
Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
7	Maison	51 rue du Général Debeney (parcelle n°452)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
8	Maison	40 rue du Général Debeney (parcelle n°324)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes :	
	Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson		
Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
9	Maison	18 rue du Général Debeney (parcelle n°327)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
10	Maison	16 rue du Général Debeney (parcelle n°91)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
11	Maison	168 rue du Général Debeney (parcelle n°348)
Description de l'édifice	Maison de maître Ces bâtis symétriques, de plan centré, sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie libérant un espace pouvant servir de jardin. Ils peuvent être sur un ou deux niveaux mais toujours avec un ordonnancement régulier. Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements en pierre de calcaire ou en brique. Les toitures à quatre pans ou mansardées sont couvertes en ardoise et les faîtages sont en tuiles vernissées. Ces toitures s'accompagnent parfois de lucarnes en composition avec l'étage inférieur.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
12	Maison	2B rue d'Alsace (parcelle n°199)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
13	Maison	158 rue de Vervins (parcelle n°158)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes :	
	Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson		
Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
14	Maison	88 rue Charles de Gaulle (parcelle n°211)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
15	Ancienne ferme	82 rue Charles de Gaulle (parcelle n°108)
		
Description de l'édifice	Ancienne maison de ferme implantée en retrait de la rue et sur un niveau plus comble.	
Enjeu de préservation		
Bâti témoin du passé de Hirson		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
16	Maison	94 rue Charles de Gaulle (parcelle n°103)

Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
17	Enseigne	35 rue Charles de Gaulle (parcelle n°152)
		
Description de l'édifice	Ancienne enseigne commerciale en mosaïque verte	
Enjeu de préservation		
Détail décoratif intéressant.		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
18	Maisons	5 et 7 rue Jean Jaurès (parcelle n°193 et 194)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
19	Maisons	4 et 6 rue Jean Jaurès (parcelle n°188 et 189)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
20	Maison	Rue Emile Zola (parcelle n°551)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
21	Maison	10 rue du Maréchal Joffre (parcelle n°99)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
22	Maison	12 rue du Maréchal Joffre (parcelle n°99)
Description de l'édifice	Maison de maître Ces bâtis symétriques, de plan centré, sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie libérant un espace pouvant servir de jardin. Ils peuvent être sur un ou deux niveaux mais toujours avec un ordonnancement régulier. Les structures de ces bâtis sont généralement en façade brique avec des détails architecturaux comme notamment les piédroits de baies, des bandeaux, des soubassements en pierre de calcaire ou en brique. Les toitures à quatre pans ou mansardées sont couvertes en ardoise et les faîtages sont en tuiles vernissées. Ces toitures s'accompagnent parfois de lucarnes en composition avec l'étage inférieur.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
23	Ancien hospice	rue du Maréchal Joffre (parcelle n°99)
 		

Description de l'édifice	Hospice fondé par Jean-Antoine Brisset, natif d'Hirson, né en 1784, médecin français, chirurgien-major sous le Premier Empire attaché au service de Masséna. L'ancien a été transformé par l'Office public de l'habitat en appartements de caractère.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
24	Maison	47 rue de Guise (parcelle n°351)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes :	
	Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson		
Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
25	Bâtiment industriel	49 rue de Guise (parcelle n°432)
		
Description de l'édifice	Bâtiment industriel de type ArtDéco	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé industriel de Hirson		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
26	Maison	7 rue Racine (parcelle n°192)
		
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes :	
	Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson		
Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
27	Maison	9 rue Racine (parcelle n 193)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
28	Maison	11 rue Racine (parcelle n195)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
29	Maison	15 rue Racine (parcelle n°195)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
30	Maison	18 rue Racine (parcelle n°346)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
31	Maison	20 rue Racine (parcelle n°207)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
32	Maison	36 rue du 4 septembre (parcelle n°209)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
33	Maison	34 rue du 4 septembre (parcelle n°210)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
34	Office notariale	5 rue du Maréchal Joffre (parcelle n°37)
Description de l'édifice	Maison typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).		

COMMUNE DE IVIERS

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Iviers



**Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Iviers**

IVIERS		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Calvaire	Route Départementale n°29 (parcelle n°21)
Description de l'édifice	Calvaire sur support en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

IVIERS		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Rue de Verdun
Description de l'édifice	Lavoir communal en bois et brique	<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

IVIERS		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Rue des Echevets
Description de l'édifice	Lavoir communal en bois	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

IVIERS		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Lavoir	Rue de Verdun
Description de l'édifice	Lavoir communal en bois et brique	<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE JEANTES

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Jeantes



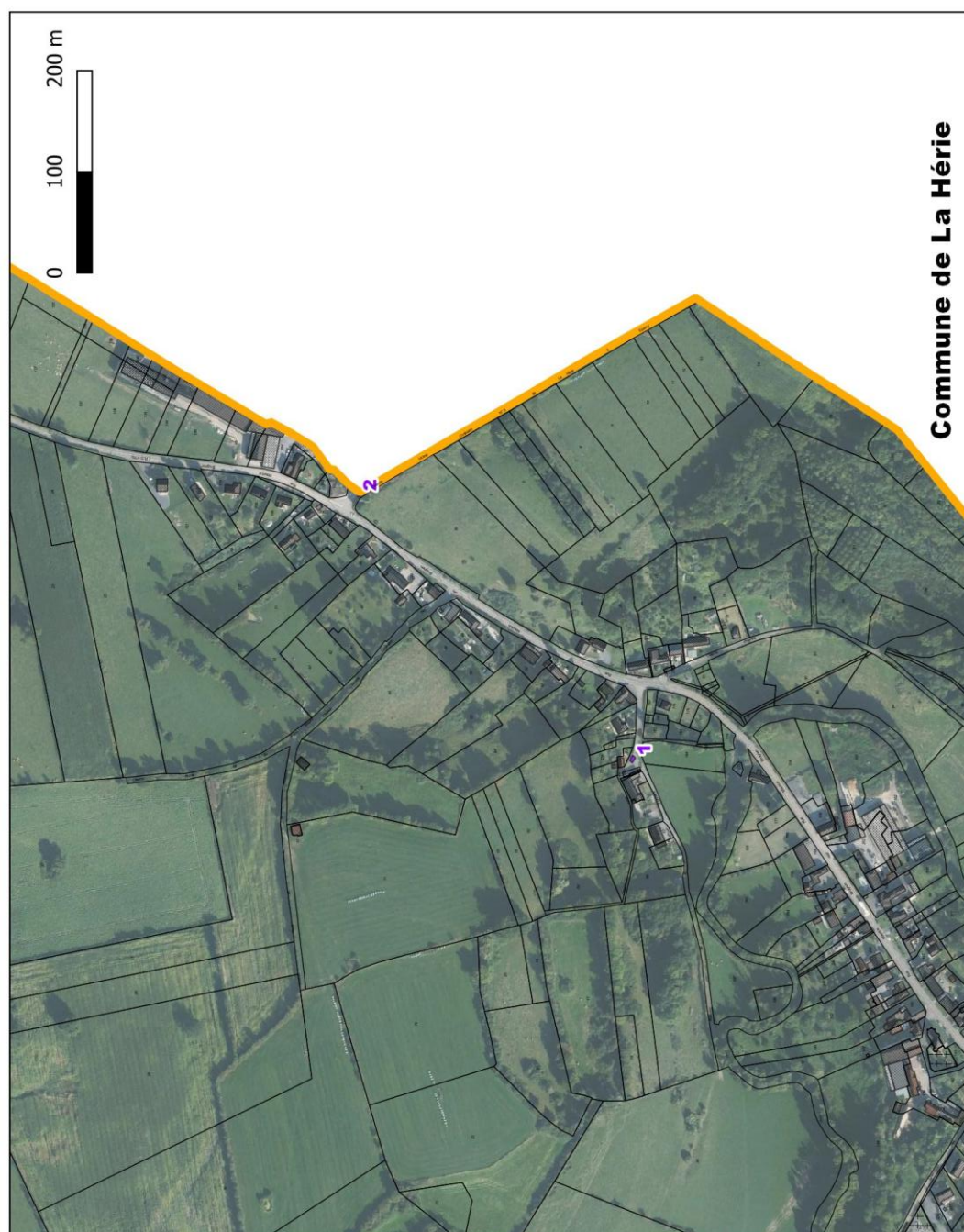
**Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Jeantes**

JEANTES		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Hameau de Coutenval (parcelle n°15)
Description de l'édifice	Lavoir	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

JEANTES		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Oratoire	Rue de Jeantes (parcelle n°62)
Description de l'édifice	Oratoire en pierre	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE LA HERIE

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de la Hérie



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de La Hérie

LA HERIE		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Lavoir	Rue de la Fontaine
Description de l'édifice	Lavoir	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LA HERIE		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Calvaire	Chemin vicinal n°3
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE LANDOUZY-LA-VILLE

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Landouzy-la-Ville



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Landouzy-la-Ville

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Calvaire	Route d'Eparcy (parcelle n°15)
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Chemin rural de la Fontaine (parcelle n°9)
Description de l'édifice		<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Calvaire	Route départementale n°29
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Calvaire	Rue de la Giloterie (parcelle n°66)
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
5	Lavoir	Hameau de l'ange gardien (parcelle n°47)
Description de l'édifice		<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
6	Lavoir	Landouzy-bourg (parcelle n°38)
Description de l'édifice		<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
7	Temple	Hameau de la Cense des Nobles (parcelle n°12)
Description de l'édifice		
	Temple protestant construit en 1818 puis reconstruit en 1861. Ce temple est en brique sur un solin en pierre de taille calcaire. L'encadrement des ouvertures de la nef est en pierre de taille calcaire. La façade occidentale comporte un chaînage des angles et une corniche à redents en pierre de taille calcaire, le portail est surmonté d'un fronton triangulaire également en pierre de taille. La nef est couverte d'un faux-plafond, les murs sont scandés de pilastres ornés de chapiteaux toscans en décor stucqué. La tribune en chêne, accessible par un escalier tournant en charpente doté d'une rambarde en fonte, abrite la bibliothèque paroissiale. La nef et le chœur sont couverts d'un toit à longs pans et pignon couverts en ardoise, la sacristie d'une croupe en ardoise. Ce temple est toujours un des cœurs du protestantisme Thiérachien.	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LANDOUZY LA VILLE		
N° de référence	Typologie	Adresse
8	Eglise	Hameau de la Cense des Nobles (parcelle n°12)
Description de l'édifice	Église Notre-Dame-de-l'Assomption. La façade est de style néo-classique fut réalisée en placage de ciment. Les baies de la nef ont été percées au XVIIIe siècle. Les plafonds de la nef, du chœur et de la chapelle ont été réalisés au XIXe siècle . Le monument conserve quelques éléments de périodes plus anciennes.	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une église en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE LEUZE

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Leuze



Commune de Leuze

**Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Leuze**

LEUZE		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Moulin	Rue du Moulin
Description de l'édifice		
	Le moulin de Leuze est mentionné dès le 17e siècle. Si les élévations actuelles du moulin datent majoritairement du 19e siècle, et ont été rebâties sur l'emplacement primitif du moulin, certaines parties basses du solin, en moellon et pierre de taille calcaire pourraient remonter au 17e ou au 18e siècle. De même, l'élévation nord a englobé des vestiges d'élévation en moellon calcaire. En liaison avec la brasserie puis la laiterie (étudiée) une petite usine de production d'énergie électrique (aujourd'hui disparue) fut mise en place au cours de la 1ère décennie du 20e siècle, permettant à Leuze d'être le 1er village du canton d'Aubenton à être électrifié. Le moulin fut endommagé lors de la 1ère Guerre mondiale. Il a cessé ses activités graduellement à partir des années 1950 (sources orales) . Toute trace de l'usine électrique a disparu. Le moulin a partiellement conservé ses machines, encore en place pour certaines. De même, le barrage et le bief sont encore partiellement dans leurs dispositions d'origine.	
Enjeu de préservation		
Evoque les anciennes sources d'énergie renouvelables utilisant la force motrice de l'eau		

Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.

LEUZE		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Chapelle	Rue du Marais (parcelle n°613)
Description de l'édifice	Chapelle en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse. Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement. Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LEUZE		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Eglise	Place Charles de Gaulle
Description de l'édifice	Eglise Saint-Michel en pierre et parement en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

LEUZE		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Lavoir	Rue de Bellevue (parcelle n° 43)
Description de l'édifice	Lavoir en bois	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

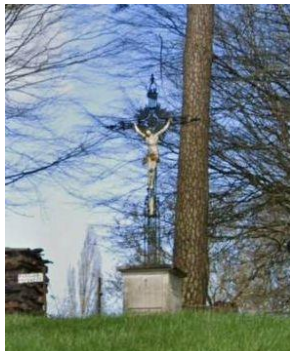
COMMUNE DE MARTIGNY

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Martigny

Commune de Martigny



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Martigny

MARTIGNY		
N° de référence	Typologie	Adresse
1 et 2	Calvaires	Rue de Vervins et rue des Bosquets
Description de l'édifice	Calvaires	
		
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE MONT SAINT JEAN

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Mont Saint Jean



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Mont Saint Jean

MONT SAINT JEAN		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Lavoir	Rue de l'église (parcelle n°43)
Description de l'édifice	Lavoir	<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

MONT SAINT JEAN		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Calvaire	Rue Mermoz
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE MONDREPUIS

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Mondrepuis

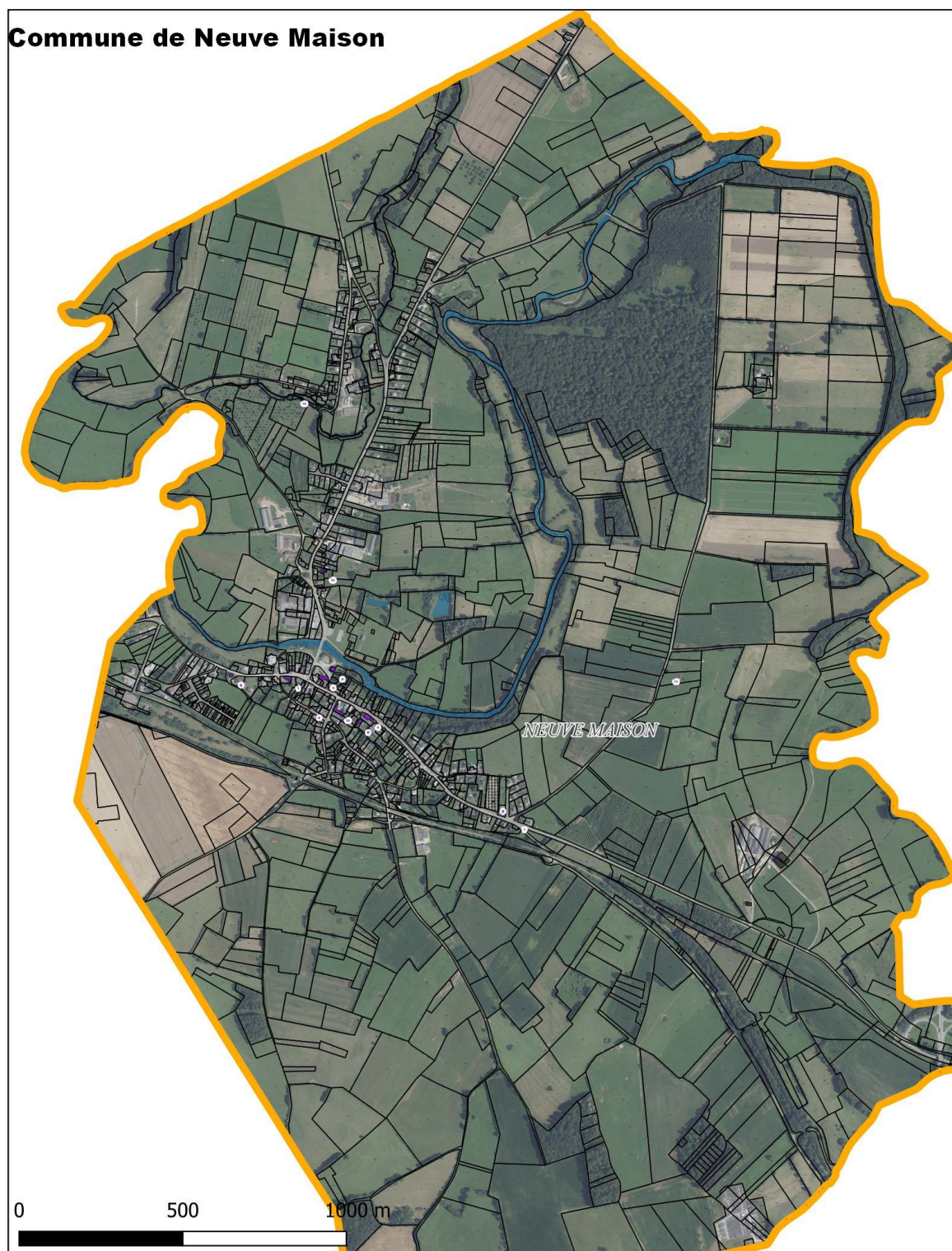


Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du PLUi de la CC3R sur la commune de Mondrepuis

MONDREPUIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	construction Art-Déco	Rue du Moulin (parcelle n°6)
Description de l'édifice	Petit pavillon de type construit entre les deux-guerres de type ArtDéco implanté au bord de la Marnoise.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Mondrepuis		

COMMUNE DE NEUVE MAISON

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Neuve Maison



**Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Neuve Maison**

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Maison d'habitation	Rue de Verdun (parcelle n°807)
Description de l'édifice	Maison ancienne fortifiée en pierre, parement de fenêtre en brique et toiture en ardoise.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Neuve Maison		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Moulin	Place du Général de Gaulle
Description de l'édifice	Moulin à eau assis sur l'Oise.	
Enjeu de préservation		
Evoque les anciennes sources d'énergie renouvelables utilisant la force motrice de l'eau		

Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Maison d'habitation	Rue de Verdun (parcelle n°781)
Description de l'édifice	Maison ancienne en brique et toiture en ardoise.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Neuve Maison		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Eglise	Place Charles de Gaulle
Description de l'édifice	Eglise Saint-Lazare de Neuve Maison en pierre et brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
5	lavoir	Rue Charles Moglia
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
6	Chapelle	Rue de Verdun
Description de l'édifice	Chapelle en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse. Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
7	Calvaire	Rue de Verdun
Description de l'édifice	Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
8	Chapelle	Cimetière de Neuve Maison
Description de l'édifice	Chapelle en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse. Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement. Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
9	Ancien presbytère	Ruelle du presbytère (parcelle n°848)
Description de l'édifice	Construction en pierre, parement en brique et toiture en ardoise.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Neuve Maison		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
10	Porche et grange	Rue Hallette (parcelle n°1284)
Description de l'édifice	Construction en pierre, parement en brique et toiture en ardoise.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Neuve Maison		

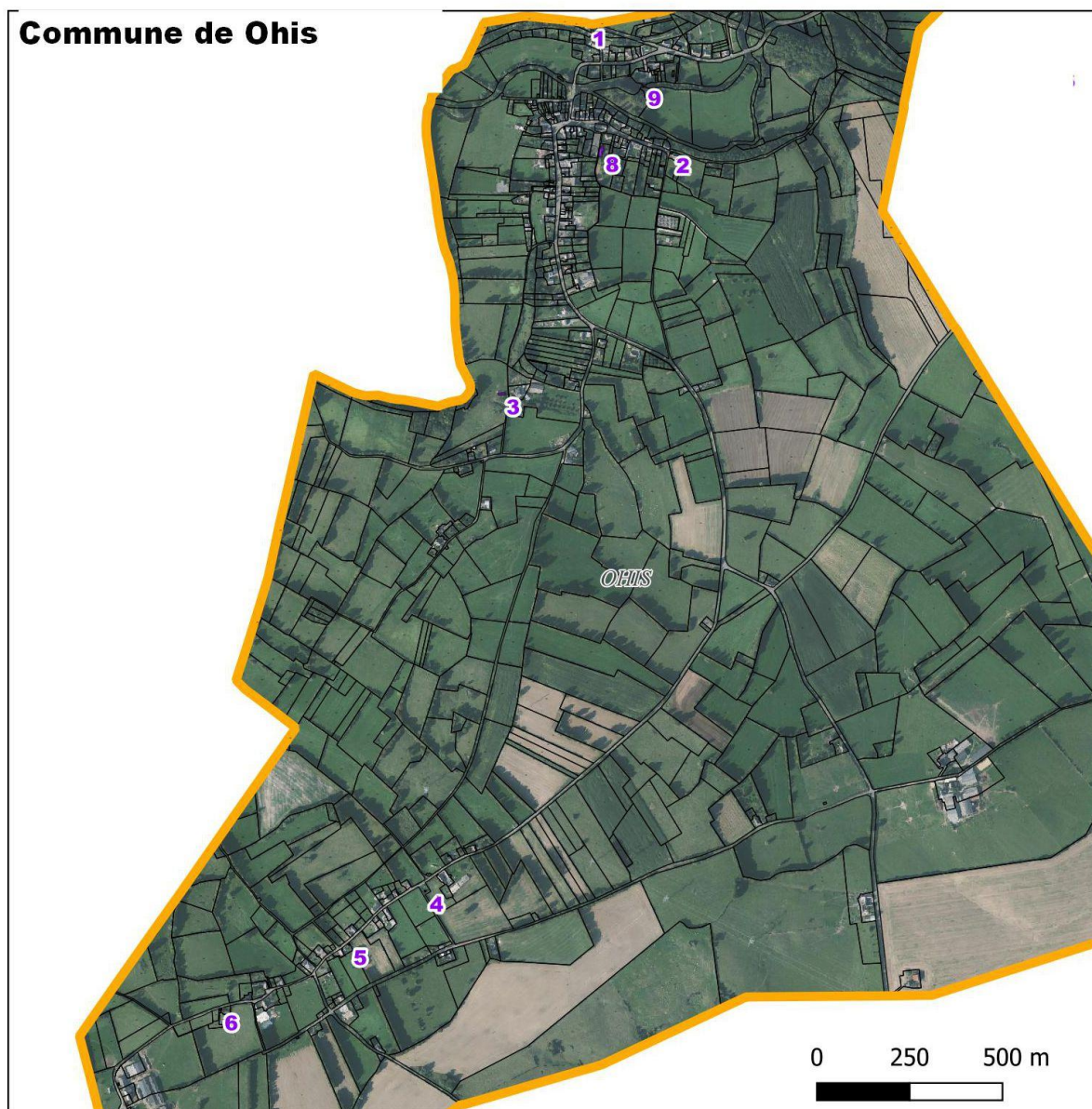
NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
11	Oratoire	Chemin des Grandes Ruelles (parcelle n° 487)
Description de l'édifice	Oratoire en pierre	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
12	Lavoir	Chemin des Ilots
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	<i>Photo manquante</i>
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

NEUVE MAISON		
N° de référence	Typologie	Adresse
13	Maison d'habitation	Rue du Baty (parcelle n°623)
Description de l'édifice	Maison la plus ancienne du hameau des Bâtis ancienne en brique et toiture en ardoise.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable témoin du passé de Neuve Maison		

COMMUNE DE OHIS

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Ohis



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Ohis

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Oratoire	Rue de Wimpy (RD 31)
Description de l'édifice	Oratoire en pierre	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Chapelle	Rue de l'église
Description de l'édifice	Chapelle en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse. Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement. Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Lavoir	Rue d'Ejosse (parcelle n° 200)
Description de l'édifice	Lavoir en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Chapelle et calvaire	Hameau de la Demi-Lieue (parcelle n°241)
Description de l'édifice	Chapelle en brique Calvaire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Une chapelle est généralement édifiée à la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
5	Oratoire	Hameau de la Demi-Lieue (parcelle n°231)
Description de l'édifice	Oratoire en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
6	Oratoire	Hameau de la Demi-Lieue
Description de l'édifice	Oratoire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
7	Oratoire	Hameau Ferme du Courty
Description de l'édifice	Oratoire en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

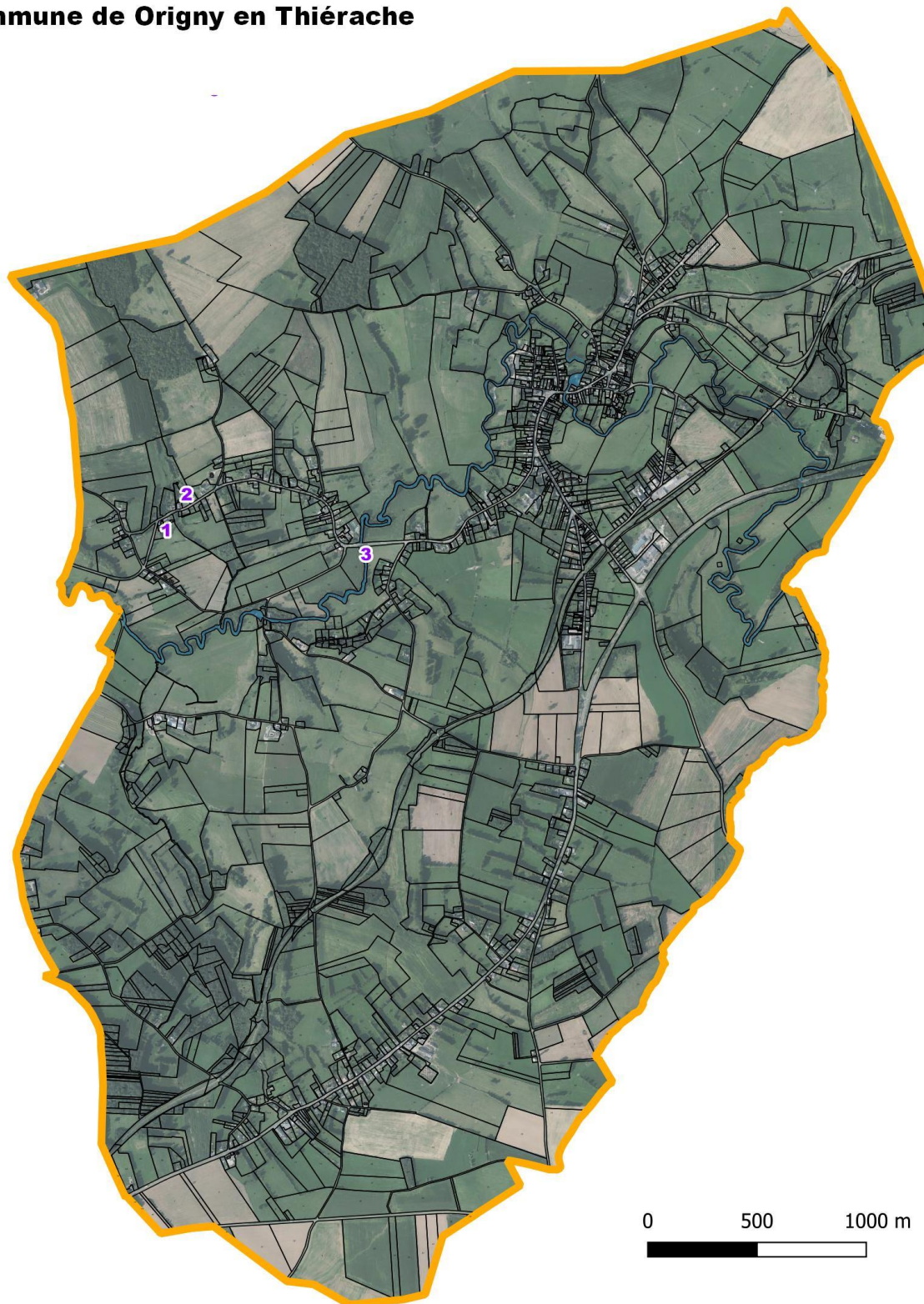
OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
8	Salle polyvalente	Les Haies
Description de l'édifice	Salle polyvalente restaurée en pan de bois et ardoises	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable		

OHIS		
N° de référence	Typologie	Adresse
9	Moulin	Rue de Fougères
Description de l'édifice	Moulin à eau assis sur l'Oise, propriété des ducs de Guise sous l'Ancien Régime.	
Enjeu de préservation		
Evoque les anciennes sources d'énergie renouvelables utilisant la force motrice de l'eau		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE ORIGNY-EN-THERACHE

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Origny-en-Thiérache

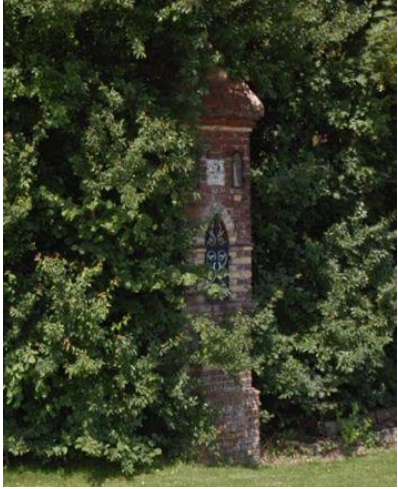
Commune de Origny en Thiérache



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Origny-en-Thiérache

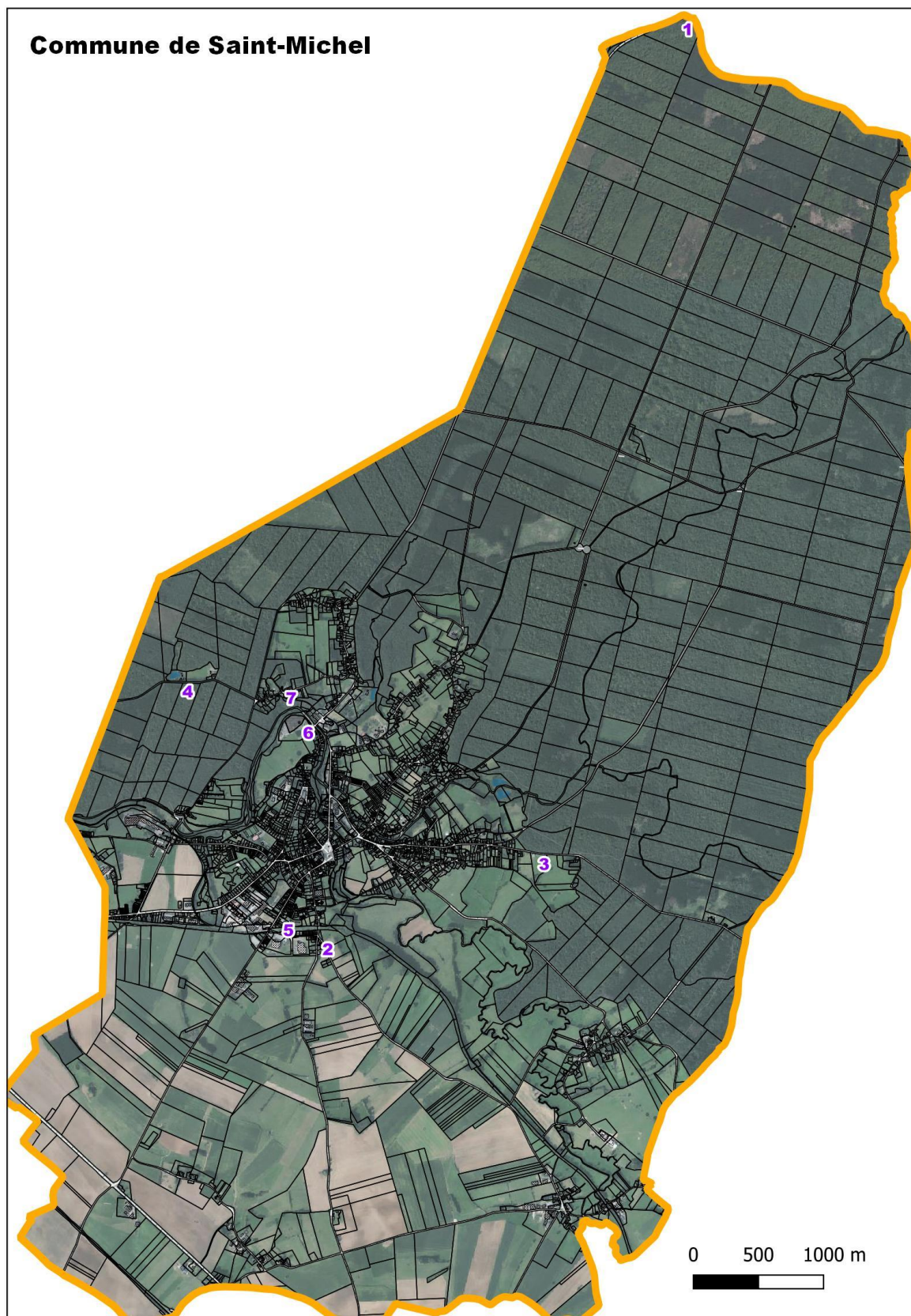
ORIGNY EN THIERACHE		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Oratoire	Hameau des Routières _ Rue des Routières
Description de l'édifice	Oratoire en pierre	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques culturelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

ORIGNY EN THIERACHE		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Hameau des Routières
Description de l'édifice	Lavoir	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

ORIGNY EN THIERACHE		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Oratoire	Rue des Routières
Description de l'édifice	Oratoire en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques culturelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE SAINT-MICHEL

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Saint-Michel



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Saint-Michel

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Poste de douane	Macquenoise (parcelle n°1)
Description de l'édifice	Ancien bâtiment des douanes françaises en pierre	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable		
Cette construction marque la limite de la frontière avec la Belgique		

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Oratoire	Route de Blissy (parcelle n°47)
Description de l'édifice	Oratoire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Chapelle	Rue de la Bovette (parcelle n°14)
Description de l'édifice	Chapelle en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Oratoire	Le Pré Lorquin
Description de l'édifice	Oratoire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
5	Chapelle	Rue Léon Blum (parcelle n°242
Description de l'édifice	Chapelle dédiée à l'homme d'affaires César Savart	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier une chapelle en signe de dévotion religieuse.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
7	Mausolée Savart	Cimetière de Saint-Michel
Description de l'édifice	Le Mausolée Savart, de style éclectique, est l'œuvre de l'architecte français Charles Garnier et du sculpteur français Eugène Delaplanche. En avant du mausolée, se dressent deux statues en pierre, représentant les allégories du Travail et de la Charité, César Savart et son fils Arthur. Le Mausolée Savart fut dessiné à la suite du décès du fils unique de César Savart, Arthur, le 29 janvier 1881. César Savart, y sera également inhumé, à la suite de son décès survenu le 27 avril 1907.	
Enjeu de préservation		
Bâti remarquable		

SAINT-MICHEL		
N° de référence	Typologie	Adresse
7	Lavoir	Rue des Leups (parcelle n°270)
Description de l'édifice	Lavoir	
		
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE WATIGNY

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de Watigny



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Watigny

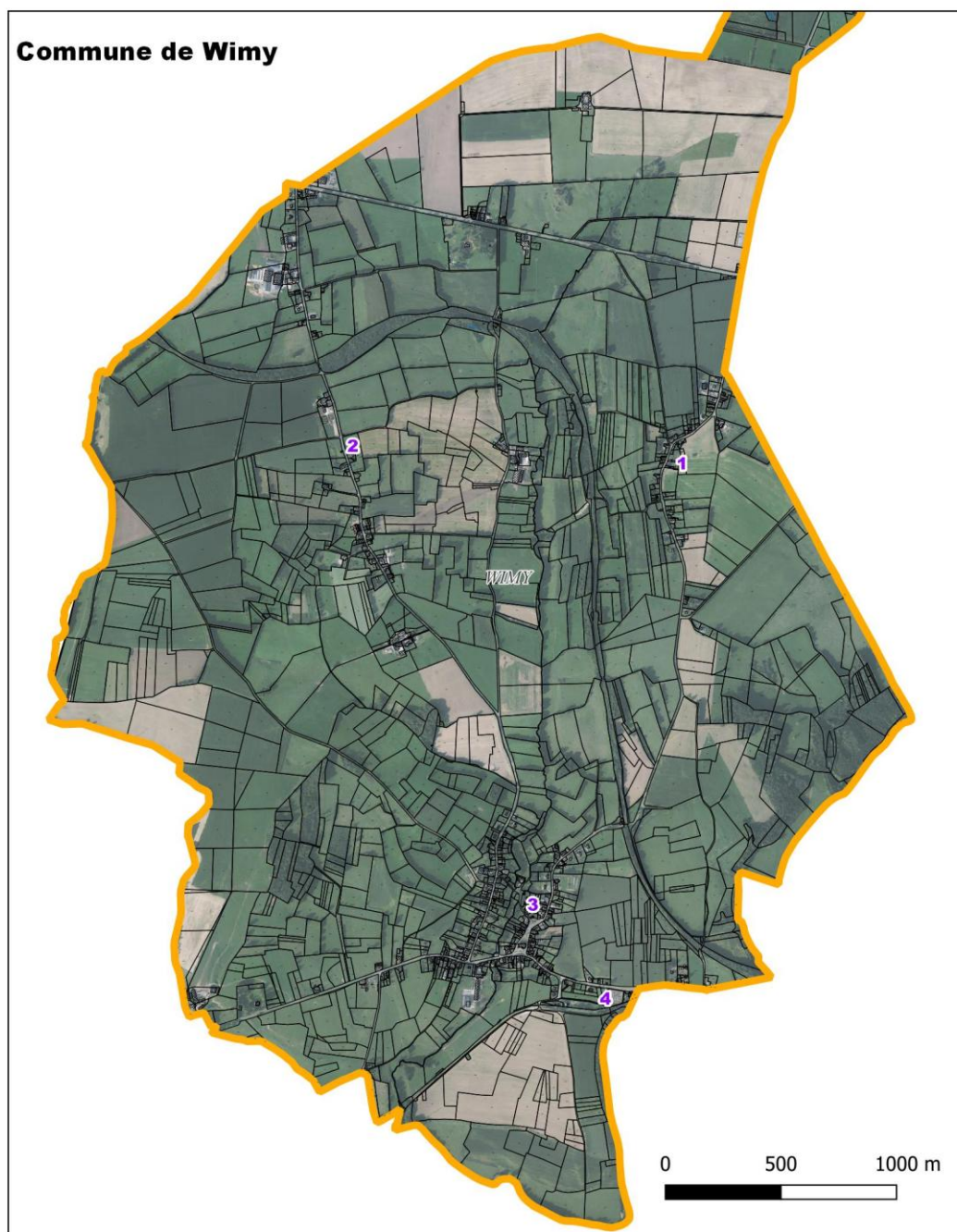
WATIGNY		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Calvaire	Rue Raymond Elise (parcelle n°34)
Description de l'édifice	Calvaire sur support en pierre	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques répandues du XVIIème au XXème siècle, qui consistaient à édifier un calvaire en signe de dévotion chrétienne.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

WATIGNY		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Lavoir	Voie communale n°6 (parcelle n°50)
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

WATIGNY		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	Lavoir	Rue de l'Eglise
Description de l'édifice	Lavoir communal en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

COMMUNE DE WIMY

Localisation du patrimoine identifié sur la commune de WimY



Fiches d'identification et de localisation du patrimoine bâti protégé au titre du
PLUi de la CC3R sur la commune de Wimys

WIMYS		
N° de référence	Typologie	Adresse
1	Oratoire	Rue des Marais (parcelle n°544)
Description de l'édifice	Oratoire	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

WIMY		
N° de référence	Typologie	Adresse
2	Oratoire	Hameau d'Ecreveaux
Description de l'édifice	Oratoire en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques cultuelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un événement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

WIMY		
N° de référence	Typologie	Adresse
3	lavoir	Ruelle de la Fontaine
Description de l'édifice	Lavoir communal en pierre et parement brique	
Enjeu de préservation		
Cet édicule témoigne de pratiques en cours pour l'accès à l'eau potable, avant le déploiement des réseaux de distribution publique.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

WIMY		
N° de référence	Typologie	Adresse
4	Oratoire	Rue de la Libération (parcelle n°1261)
Description de l'édifice	Oratoire en brique	
Enjeu de préservation		
Cet édifice témoigne des pratiques culturelles répandues au XVIIIème et XIXème siècle, qui consistaient à édifier un oratoire en offrande. Un oratoire rappelle également la mémoire d'un défunt ou d'un évènement particulier et permet le recueillement.		
Ce type d'édifice constitue un repère d'aménagement urbain ou rural, permettant de se localiser et de se repérer dans le paysage.		

TITRE 4 – FICHE D'INVENTAIRE (PAR QUARTIER)

Sont concernés par cette identification les communes de Hirson et de Mondrepuis.

Chaque quartier protégé est localisé et identifié dans une fiche individuelle. Ces fiches permettent de situer et d'apporter de nombreuses informations pour chaque quartier.

COMMUNE DE HIRSON

Fiches d'identification et de localisation des quartiers protégés au titre du PLUi de la CC3R sur la commune de Hirson

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
a	Cité ouvrière	Quartier dit de la Verrerie rue de Verdun
 		

Description du quartier	Actuelle « <i>Résidence Pierre Fonné</i> », la cité du quartier de la verrerie doit sa naissance, au XIX^e siècle, à l'épopée industrielle de la Société des verreries hirsonnaises, à laquelle succède la fromagerie « <i>Fonné</i> ». A l'époque, destinées à accueillir une partie des familles des 220 ouvriers de la verrerie, soit près de cinq cents personnes, les maisons furent construites de part et d'autre de l'axe routier reliant la gare à l'usine, aujourd'hui devenu l'avenue de Verdun. Ces bâtis à un ou deux niveaux sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle sans recul par rapport à la voie. La plupart du temps ces constructions sont mitoyennes ou jumelées. Les structures sont principalement en brique avec des ornements d'appareillage sur les bandeaux, les corniches, ainsi qu'aux piédroits des baies. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes.
Enjeu de préservation	
Bâti témoin du passé industriel de Hirson. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).	

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
b	Cité jardin	Quartier dit des Champs Elysées
 		
Description du quartier	Ces bâtis à un ou deux niveaux sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle sans recul par rapport à la voie. La plupart du temps ces constructions sont mitoyennes ou jumelées.	
Enjeu de préservation		
Bâti témoin du passé industriel de Hirson.		

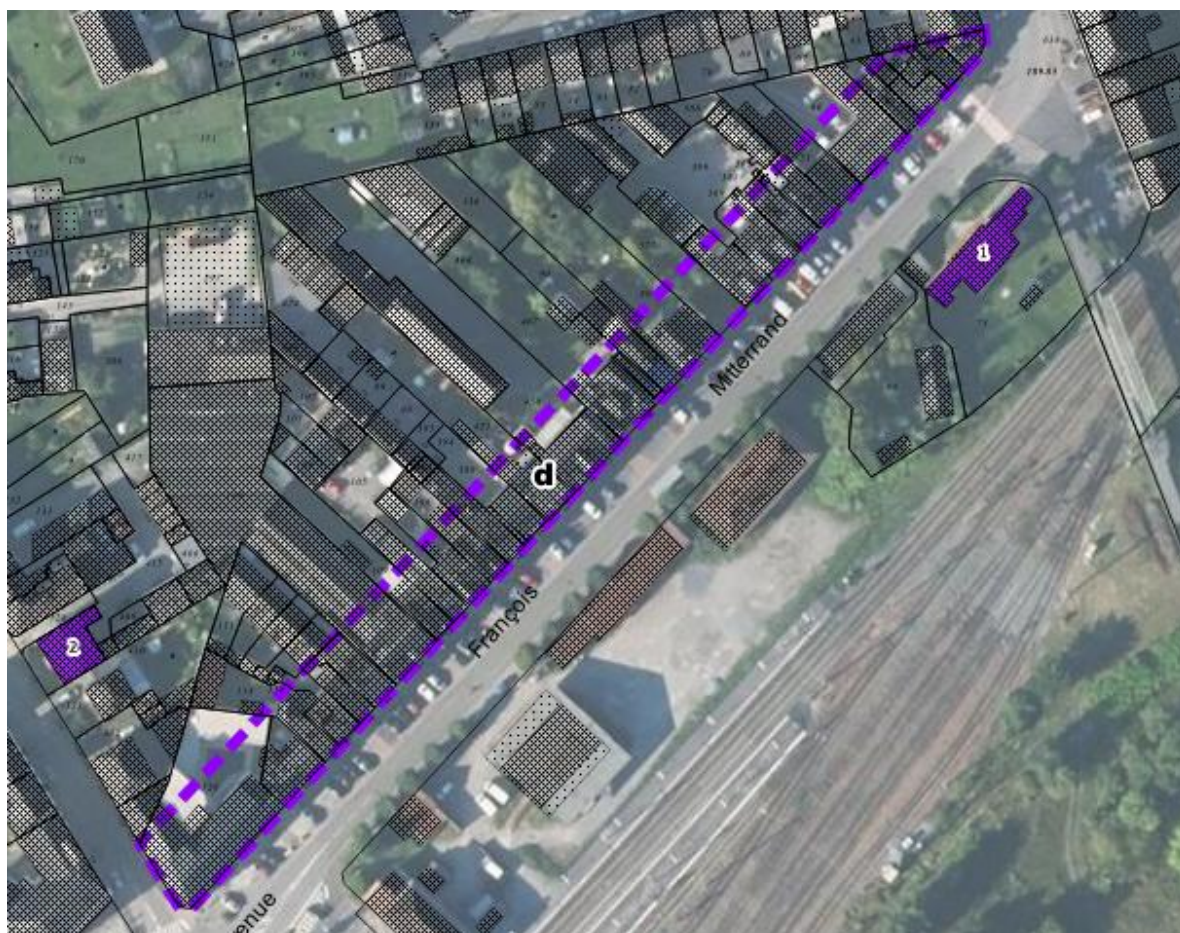
Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
C	Quartier de la reconstruction	Rue de la Paix



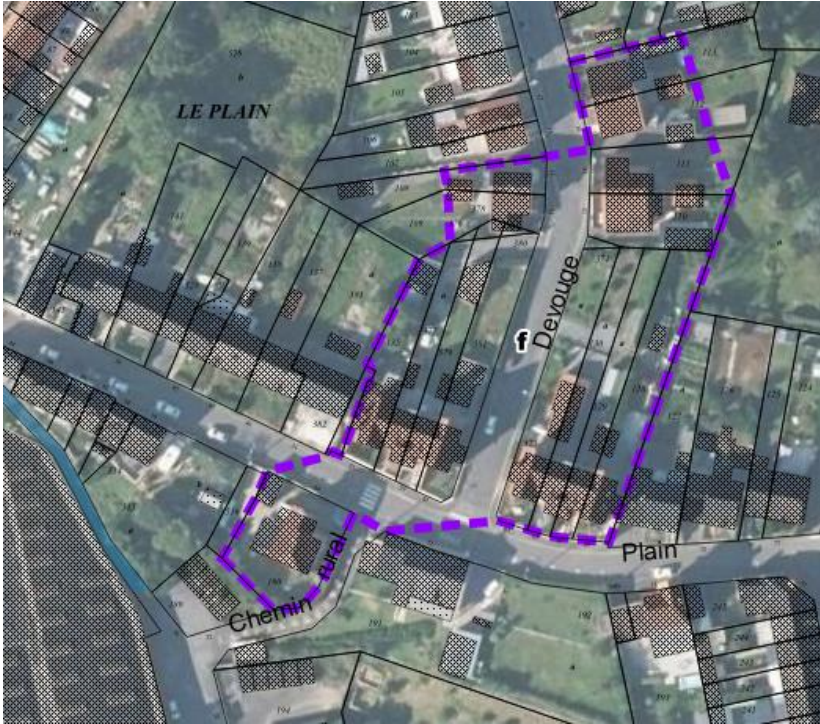
Description de l'édifice	Quartier typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.
Enjeu de préservation	
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).	

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
d	Quartier de la reconstruction	Rue de la Paix





Description de l'édifice	Quartier typique de la reconstruction après-guerre, présentant les caractéristiques suivantes : Ces bâtis sont à deux niveaux plus des combles et sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle avec un recul par rapport à la voie générant des jardinets. Les structures sont principalement de brique avec des ornements d'appareillage, bandeaux et corniches en pierre ou bois. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes et à croupes, et présentent des pignons saillants et débordants dans l'esprit de l'architecture de villégiature des années 20.
Enjeu de préservation	
Bâti remarquable témoin du passé de Hirson Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).	

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
e	Cité ouvrière	Cité Devouge
		
		



Description du quartier

Ces bâtis à un ou deux niveaux sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle sans recul par rapport à la voie. La plupart du temps ces constructions sont mitoyennes ou jumelées.

Les structures sont principalement en brique avec des ornements d'appareillage sur les bandeaux, les corniches, ainsi qu'aux piédroits des baies. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes.

Enjeu de préservation

Bâti témoin du passé industriel de Hirson.

Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).

HIRSON		
N° de référence	Typologie	Adresse
f	Cité ouvrière	Rue André Brémont

Description du quartier	Ces bâtis à un ou deux niveaux sont implantés perpendiculairement au sens de la parcelle sans recul par rapport à la voie. La plupart du temps ces constructions sont mitoyennes ou jumelées. Les structures sont principalement en brique avec des ornements d'appareillage sur les bandeaux, les corniches, ainsi qu'aux piédroits des baies. Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes.
Enjeu de préservation	
Bâti témoin du passé industriel de Hirson. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).	

COMMUNE DE MONDREPUIS

Fiches d'identification et de localisation des quartiers protégés au titre du PLUi de la CC3R sur la commune de Mondrepuis



Commune de Mondrepuis

0 100 200 m

MONDREPUIS

Centre ancien

Le périmètre englobe le bâti ancien de la commune de Mondrepuis situé :

- De part et d'autre de l'avenue de Verdun ;



- Place du Maréchal Foch



- Place Marguerite Notin



- Rue du Moulin



- Rue Dardennes



Rue du Général de Gaulle



Description du bâti au sein du périmètre identifié	Le village de Mondrepuis a en grande partie été reconstruit après la seconde Guerre Mondiale. En effet Mondrepuis se trouve en zone occupée par les troupes allemandes du 17 mai 1940 au 2 septembre 1944. Le 17 mai 1940, des combats violents ont lieu dans la commune. Issus de régiments de tirailleurs algériens et d'artillerie dont la mission est de ralentir l'avancée allemande, 53 soldats français perdent la vie. Les bombardements entraînent l'incendie de l'église mais aussi de plusieurs maisons qui ont servi de bastions de défense aux soldats français. Les maisons reconstruites présentent les caractéristiques suivantes : - L'utilisation de la brique, typique des constructions de la Thiérache - L'utilisation de la pierre Les toitures couvertes en ardoise sont généralement à deux pentes.
Enjeu de préservation	
Bâti témoin du passé de Mondrepuis. Leur conservation et leur mise en valeur sont primordiales et doivent conserver au maximum leurs dispositions d'origine tant dans l'organisation de la volumétrie que dans l'échelle des percements et de l'emploi de matériaux traditionnels (brique, détails décoratifs).	